



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vente imminente de Biogaran

Question écrite n° 11560

Texte de la question

Mme Clémence Guetté interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur la vente imminente de Biogaran, filiale de médicaments génériques du groupe Servier. En juillet 2025, le laboratoire français a en effet annoncé, un an après une première tentative avortée, avoir engagé des négociations avec le fonds d'investissement européen BC Partners, d'origine britannique, en vue de céder Biogaran. Cette vente devrait intervenir prochainement. Or selon le journal *Le Monde*, Biogaran représente 30 % des ventes de médicaments génériques en pharmacie en France et « génère plus de 8 600 emplois, directs et indirects, dans le pays ». Sa cession prochaine à un fonds d'investissement étranger constitue donc une nouvelle atteinte à la souveraineté industrielle et sanitaire de la France. Elle s'inscrit dans le démantèlement méthodique de la capacité nationale française à produire des médicaments et donc à garantir son indépendance stratégique. En avril 2024, Sanofi finalisait la cession de sa filiale Opella, qui assure la production du Doliprane, à un fonds américain. En juillet 2025, on apprenait que Sanofi allait céder son usine de Maisons-Alfort au sous-traitant allemand Adragos Pharma. La liste est encore longue. Pourtant, les pénuries se multiplient. Selon le baromètre 2025 des droits des personnes malades réalisé par France Assos santé, en 2024, quatre Français sur dix déclaraient avoir été victimes d'une pénurie de médicaments et 35 % d'entre eux affirmaient ne pas avoir eu d'alternative thérapeutique. En parallèle, avec le réchauffement climatique, la menace des zoonoses se rapproche. Les pénuries de masques pendant l'épidémie de covid-19 ont largement démontré l'impréparation française et la nécessité de relocaliser la production de médicaments, principes actifs, réactifs, de dispositifs diagnostics et de matériels médicaux. Il y a urgence à garantir l'approvisionnement d'une réserve stratégique des médicaments dit « essentiels ». Mme la députée souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour mettre fin aux pénuries répétées de médicaments et garantir un approvisionnement stable en produits essentiels, afin de préserver l'indépendance stratégique nationale. Elle aimerait savoir quand le Gouvernement prévoit de rompre avec la politique de l'offre, qui a conduit à sacrifier la souveraineté sanitaire au profit des plus offrants. Enfin, elle lui demande quel est son regard quant à l'opportunité de créer un pôle public du médicament, afin de sécuriser la production et la distribution et ainsi protéger la santé des Français et quant aux actions qu'il envisage afin d'empêcher la cession de Biogaran.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11560

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2025](#), page 10045